

## DOCUMENT RÉSERVÉ AUX ÉTUDIANTS RELEVANT DU VOLET FEDER INTERREG (COOPÉRATION)

### À REMPLIR PAR LES DIRECTEURS DES LABORATOIRES DES UNIVERSITÉS D'INSCRIPTION

## Thèse en cotutelle

Le programme INTERREG VI Océan Indien vise à renforcer l'insertion régionale de La Réunion et de Mayotte dans l'océan Indien et à répondre aux enjeux de **co-développement** des pays de la zone.

Le programme INTERREG VI océan Indien géré par le Conseil Régional de La Réunion concerne les territoires et pays suivants : La Réunion, Mayotte, les Terres Australes et Antarctiques Françaises (TAAF), Maurice, les Seychelles, les Comores, Madagascar, la Tanzanie, le Mozambique, le Kenya, l'Inde, l'Australie et les Maldives.

NOM & PRÉNOM	
UNIVERSITÉ 1	
LABORATOIRE	

NOM & PRÉNOM	
UNIVERSITÉ 2	
LABORATOIRE	

Dans quel cadre le projet de thèse a-t-il été élaboré avec le (s) pays concerné(s) ? (initiation ou poursuite d'une collaboration, thématique de recherche commune, ...)

--

► Joindre impérativement une convention-cadre, un contrat-programme, une convention de partenariat ou tout autre acte (courrier) justifiant de la coopération et précisant les conditions d'accueil du doctorant dans le(s) laboratoire(s) où il réalise ses recherches.

► Joindre impérativement le projet de convention de cotutelle,

Date :	Signatures & cachets (obligatoires) des Directeurs des Laboratoires :